NOUVEL EXPERT AUDIT

32 rue Carnot – 86000 POITIERS . Tél. 05 49 88 02 99 . Mail : cacpoitiers@nouvelexpert.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

Association FR MJC NA

24, avenue de l'Europe – 86000 POITIERS

Exercice clos le 31/12/2022

Bruno Saoud, Sylvain Gilet

Société A Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique au capital de 150 000 € - RCS Poitiers 831 311 402 - Siège social : 32 rue Carnot - 86000 POITIERS

Nouvelexpert GROUPE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FR MJC NA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association FR MJC NA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président, dans le rapport financier du Trésorier, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant les organes de gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Poitiers, le 23 mai 2023

P / NOUVEL EXPERT AUDIT

Bruno SAOUD

Commissaire aux Comptes

Mandataire social

FEDERATION REGIONALE DES MJC NOUVELLE AQUITAINE
86000 POITIERS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 950.64	2 950.64				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	75 000.00	19 530.82	55 469.18	59 219.18	3 750.00-	6.33-
	Installations techniques Matériel et outillage	61 022.63	51 870.38	9 152.25	11 458.72	2 306.47-	20.13-
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	1 000.00		1 000.00	1 000.00		
	Autres titres immobilisés	442.25		442.25	442.25		
	Prêts						
	Autres	100.00		100.00	100.00		
	Total I	140 515.52	74 351.84	66 163.68	72 220.15	6 056.47-	8.39-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	69 100.41	1 598.52	67 501.89	59 252.98	8 248.91	13.92
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	153 661.78	9 599.03	144 062.75	149 222.90	5 160.15-	3.46-
	Valeurs mobilières de placement	7 503.00		7 503.00	7 472.50	30.50	0.41
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	156 317.31		156 317.31	225 691.88	69 374.57-	30.74-
	Charges constatées d'avance (2)	570.00		570.00		570.00	
	Total II	387 152.50	11 197.55	375 954.95	441 640.26	65 685.31-	14.87-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	527 668.02	85 549.39	442 118.63	513 860.41	71 741.78-	13.96-

Visé par le Commissaire aux Comptes

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

FEDERATION REGIONALE DES MJC NOUVELLE AQUITAINE
86000 POITIERS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	%
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	43 419.84	43 419.84		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	3 250.00	3 250.00		
	Autres				
	Report à nouveau	286 170.38	339 362.44	53 192.06-	15.67-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	68 310.46-	53 192.06-	15 118.40-	28.42-
	Situation nette (sous total)	264 529.76	332 840.22	68 310.46-	20.52-
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	264 529.76	332 840.22	68 310.46-	20.52-
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	34 844.00		34 844.00	
	Total II	34 844.00		34 844.00	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	3 664.78	2 857.80	806.98	28.24
	Total III	3 664.78	2 857.80	806.98	28.24
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	47 585.98	53 717.77	6 131.79-	11.41-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18.00	24.50	6.50-	26.53-
	Emprunts et dettes financières diverses	17 652.15	17 652.15		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	57 538.45	91 752.56	34 214.11-	37.29-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	12 685.22	7 908.41	4 776.81	60.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 600.29	7 107.00	3 506.71-	49.34-
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
	Total IV	139 080.09	178 162.39	39 082.30-	21.94-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	442 118.63	513 860.41	71 741.78-	13.96-

Visé par le Commissaire aux Comptes

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 139 080.09 178 162.39
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

FEDERATION REGIONALE DES MJC NOUVELLE AQUITAINE
86000 POITIERS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	44 351.00	41 715.00	2 636.00	6.32
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	19 181.79	6 974.48	12 207.31	175.03
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	185 426.00	226 660.00	41 234.00-	18.19-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 896.00		3 896.00	
Utilisations des fonds dédiés		1 750.00	1 750.00-	100.00-
Autres produits	1 045.09	35.24	1 009.85	NS
Total I	253 899.88	277 134.72	23 234.84-	8.38-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	117 905.03	155 474.02	37 568.99-	24.16-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 585.54	3 116.57	531.03-	17.04-
Salaires et traitements	100 180.46	93 990.78	6 189.68	6.59
Charges sociales	33 536.08	29 378.56	4 157.52	14.15
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 786.46	7 209.44	422.98-	5.87-
Dotations aux provisions	10 406.01	770.40	9 635.61	NS
Reports en fonds dédiés	34 844.00		34 844.00	
Autres charges	1 333.53	197.11	1 136.42	576.54
Total II	307 577.11	290 136.88	17 440.23	6.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	53 677.23-	13 002.16-	40 675.07-	312.83-

Visé par le Commissaire aux Comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	199.98	411.76	211.78-	51.43-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	199.98	411.76	211.78-	51.43-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	687.33	1 180.27	492.94-	41.77-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	687.33	1 180.27	492.94-	41.77-
2. Résultat financier (III-IV)	487.35-	768.51-	281.16	36.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	54 164.58-	13 770.67-	40 393.91-	293.33-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	108.00	2 000.00	1 892.00-	94.60-
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	108.00	2 000.00	1 892.00-	94.60-
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	14 253.88	11 183.39	3 070.49	27.46
Sur opérations en capital		30 238.00	30 238.00-	100.00-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	14 253.88	41 421.39	27 167.51-	65.59-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	14 145.88-	39 421.39-	25 275.51	64.12
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	254 207.86	279 546.48	25 338.62-	9.06-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	322 518.32	332 738.54	10 220.22-	3.07-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	68 310.46-	53 192.06-	15 118.40-	28.42-

Visé par le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 442 118.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 253 899.88 Euros et dégageant un déficit de 68 310.46- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Visé par le Commissaire aux Comptes

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Objet social de la FRMJC Nouvelle-Aquitaine :

La FRMJC Nouvelle-Aquitaine, association d'éducation populaire, a pour buts :
- de promouvoir le projet d'éductation populaire des MJC et d'assurer son développement
- de représenter et de promouvoir ses membres auprès des institutions publiques, para publiques et partenaires privés
- d'animer le réseau en région, d'accompagner le développement des projets, les professionnels et les bénévoles des MJC, d'inciter et de faciliter les coopérations et les synergies entre les MJC
- d'aider à la structuration et au développement des MJC aux échelons infrarégionaux
- de porter des actions, projets, études, manifestations, dispositifs, en rapport avec son projet d'éducation populaire dans l'intérêt de ses membres
- d'assurer la liaison avec la Fédération Française des MJC et les autres fédérations régionales et départementales de MJC et autres associations et/ou fédérations d'éducation populaire
- de développer des actions de formation et de qualification des salariés, des bénévoles et des membres

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 951		
Constructions sur sol propre	75 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 789		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 504		730
TOTAL	135 293		730
Autres participations	1 000		
Autres titres immobilisés	442		
Prêts, autres immobilisations financières	100		
TOTAL	1 542		
TOTAL GENERAL	139 786		730

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 951	2 951
Constructions sur sol propre			75 000	75 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 789	1 789
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 234	59 234
TOTAL			136 023	136 023
Autres participations			1 000	1 000
Autres titres immobilisés			442	442
Prêts, autres immobilisations financières			100	100
TOTAL			1 542	1 542
TOTAL GENERAL			140 516	140 516

Visé par le Commissaire aux Comptes

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 951			2 951
Constructions sur sol propre	15 781	3 750		19 531
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 789			1 789
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 045	3 036	0-	50 081
TOTAL	64 615	6 786	0-	71 401
TOTAL GENERAL	67 565	6 786	0-	74 352

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	3 750				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 036				
TOTAL	6 786				
TOTAL GENERAL	6 786				

Visé par le Commissaire aux Comptes

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2 858	807			3 665
TOTAL	2 858	807			3 665

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 599				1 599
Autres provisions pour dépréciation	3 896	9 599	3 896		9 599
TOTAL	5 495	9 599	3 896		11 198
TOTAL GENERAL	8 352	10 406	3 896		14 862
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 406	3 896		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	100	100	
Clients douteux ou litigieux	1 599	1 599	
Autres créances clients	67 502	67 502	
Divers état et autres collectivités publiques	106 468	106 468	
Débiteurs divers	46 171	46 171	
Charges constatées d'avance	570	570	
TOTAL	222 409	222 409	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	47 586	47 586		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18	18		
Fournisseurs et comptes rattachés	57 538	57 538		
Personnel et comptes rattachés	123	123		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 750	10 750		
Autres impôts taxes et assimilés	1 812	1 812		
Groupe et associés	17 652	17 652		
Autres dettes	3 600	3 600		
TOTAL	139 080	139 080		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 495			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 626			

Visé par le
Commissaire aux Comptes